

La Communauté de Communes recrute

**Animateur cantine élémentaire +périscolaire matin – à compter du 10 octobre**

**Missions**

- encadrer des groupes d'enfants de 6 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation en concertation avec les collègues : activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.

**Jours et horaires de travail :**

**En période scolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)**

Périscolaire matin : de 7h30 à 8h35

Cantine élémentaire : de 11h35 à 13h35

**Temps de travail annualisé en heures :** 10.15 h par semaine soit temps non complet de 29 %

BAFA souhaité

**Animateur cantine élémentaire +périscolaire soir – à compter du 10 octobre**

**Missions**

- encadrer des groupes d'enfants de 6 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation en concertation avec les collègues : activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.

**Jours et horaires de travail :**

**En période scolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)**

Cantine maternelle : de 11h20 à 13h20

Ateliers du soir maternelle : de 16h20 à 18h40

**Temps de travail annualisé en heures :** 12.94 h par semaine soit temps non complet de 36.98 %

BAFA souhaité

**Animateur cantine élémentaire – le plus rapidement possible**

**Missions**

- encadrer des groupes d'enfants de 6 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation en concertation avec les collègues : activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.

**Jours et horaires de travail :**

**En période scolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)**

Cantine élémentaire : de 11h35 à 13h35

**Temps de travail annualisé en heures :** 6,27 h par semaine soit temps non complet de 17,90 %

BAFA souhaité

## Formations et qualifications requises pour ces postes

Expérience de l'animation auprès des enfants, savoir gérer les conflits  
Savoir se faire respecter et respecter les enfants, bon contact  
Etre d'humeur égale et faire preuve de patience avec les enfants  
Etre discret et respecter la vie privée des enfants et de leurs familles  
Connaissance du développement de l'enfant (affectif, physique et moteur)  
Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité  
Connaissance de techniques d'animation  
Capacité d'adaptation et de communication : s'adapter à des consignes en fonction des interlocuteurs (directeur d'école, communauté de communes...)  
Rigueur dans l'organisation  
Sens du travail en équipe : être dans une attitude dynamique et bienveillante pour l'ensemble de ses collègues.  
Autonomie et initiative  
Dynamique et créatif

### **Pour tout renseignement contacter :**

La Directrice du service Vie scolaire au 06.88.44.65.21, ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22

### **Adresser un courrier de candidature le plus rapidement possible à l'attention de :**

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves

Direction des Ressources Humaines

300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont

Ou à l'adresse [recrutement@cdctrieves.fr](mailto:recrutement@cdctrieves.fr)